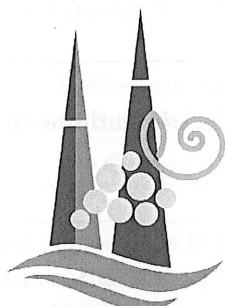


Département de l'Allier

République Française



**VILLE DE
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2025

ACTES

Séance :	L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Saint-Pourçain-sur-Sioule s'est assemblé à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Emmanuel FERRAND – Maire, à la suite de la convocation faite par ce dernier le 17 juin 2025.
Présents :	Mesdames et Messieurs Emmanuel FERRAND – Maire, Christine BURKHARDT, Estelle GAZET, René MYX, Marie-Claude LACARIN, Thierry MICHAUD, Chantal CHARMAT – Adjoints, Guy AUJAME, Martine SIRET, Philippe CHANET, Eric CLEMENT, Muriel DESHAYES, Durand BOUNDZIMBOU-TELANSAMOU, Sandra JUMINET, Adeline FONDE, Valérie DE MATOS, Jean MALLOT, Serge MAROLLES, Sylvie THEVENIOT et Frédérique PAULY-GRANJON.
Excusés :	Monsieur Roger VOLAT qui a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel FERRAND Monsieur Bruno BOUVIER qui a donné pouvoir à Madame Christine BURKHARDT Madame Liliane ETIENNE-ROUDILLON qui a donné pouvoir à Monsieur Thierry MICHAUD Monsieur Benoît FLUCKIGER qui a donné pouvoir à Monsieur René MYX Madame Marie VILLATTE Madame Christelle LAURENDON qui a donné pouvoir à Monsieur Serge MAROLLES Monsieur Jérôme THUIZAT qui a donné pouvoir à Madame Sylvie THEVENIOT Madame Hélène DAVIET qui a donné pouvoir à Monsieur Jean MALLOT
Absents :	Monsieur Claude RESSAUT
Quorum :	Vingt Conseillers présents à l'ouverture de la séance formant la majorité des membres en exercice de l'assemblée communale, lesquels sont au nombre de vingt-neuf.
Secrétaire :	Madame Adeline FONDE

Acte :	Délibération n° 01 du 24 juin 2025 (20250624_1DB01) : Domaine – Acquisition Cour des Bénédictins
Objet :	3.1 Acquisitions

Vu la mise en vente de la parcelle cadastrée sous les références AK 152 correspondant à d'anciens wc extérieurs dans la Cour des Bénédictins, le Conseil Municipal unanime en autorise l'acquisition au prix de 500,00 € accepté par le vendeur.

Acte :	Délibération n° 02 du 24 juin 2025 (20250624_1DB02) : Domaine – Cession de terrain aux Cordeliers
Objet :	3.2 Aliénations

Vu sa Délibération n° 02 du 04 octobre 2018, autorisant la vente au profit de la S.A.R.L. CENTRALE ELECTRIQUE DE LA CARMONE de la parcelle cadastrée sous les références YI 371 pour 752 m² au prix de 1.000 € aux fins de construction d'une passe à poissons et considérant que cette cession n'a jamais été régularisée par l'ancien exploitant, le Conseil Municipal unanime confirme la vente au profit de la S.A.R.L. COEXHYE, nouvel

exploitant domicilié à Saint-Vincent (43800) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Puy-en-Velay sous le numéro 320004773.

Acte :	Délibération n° 03 du 24 juin 2025 (20250624_1DB03) : Domaine – Demande de raccordement au réseau de distribution électrique d’une installation photovoltaïque
Objet :	3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

Vu la demande de raccordement au réseau de distribution électrique exploité par ENEDIS d’une installation photovoltaïque S21 qui serait installée sur toiture au Centre technique municipal pour une puissance maximale de 249 kVA et une production estimée annuelle de 468.750 kWh destinée à alimenter une opération d’autoconsommation collective avec revente du surplus auprès d’EDF Obligation d’Achat, le Conseil Municipal unanime approuve la démarche.

Acte :	Délibération n° 04 du 24 juin 2025 (20250624_1DB04) : Personnel – Modification du tableau des effectifs
Objet :	4.1 Personnel titulaire et stagiaire de la F.P.T.

Afin, de pourvoir à l’activité du Service Propreté des locaux, le Conseil Municipal unanime décide la création au tableau des effectifs du personnel, à compter du 01 juillet 2025, d’un emploi à temps complet d’Agent(e) de service polyvalent à pourvoir sur l’un des grades du cadre d’emplois des Adjointes techniques territoriaux : Adjoint technique ou Adjoint technique principal de 2^{ème} classe ou Adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Acte :	Délibération n° 05 du 24 juin 2025 (20250624_1DB05) : Finances – Décision modificative n° 1 du Budget général
Objet :	7.1 Décisions budgétaires

Par 21 voix contre 6, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 du Budget général qui s’équilibre à - 40.000,00 € en section d’investissement et 0,00 € en section de fonctionnement.

Acte :	Délibération n° 06 du 24 juin 2025 (20250624_1DB06) : Aménagement de l’entrée Nord – Demande(s) de subvention(s)
Objet :	7.5 Subventions

Considérant que les travaux de l’entrée Nord de la Ville sont éligibles à une aide financière de la Région et du Département, le Conseil Municipal unanime approuve le plan de financement hors taxes de 2.817.338,00 € et sollicite lesdits cofinanceurs pour un montant total de 1.080.000,00 €.

Acte :	Délibération n° 07 du 24 juin 2025 (20250624_1DB07) : Finances – Règlement budgétaire et financier (RBF)
Objet :	7.10 Divers

Vu sa Délibération n° 11 du 31 janvier 2023 et considérant l’intérêt de simplifier les modalités y afférentes, le Conseil Municipal unanime approuve le Règlement budgétaire et financier (RBF) modifié portant dispositions d’application au sein de la collectivité de l’Instruction budgétaire et comptable M57, les modifications qui prendront effet au 01 janvier 2026 portant notamment sur la nature des provisions et dépréciations (cf. article 7) et le point de départ des amortissements (cf. article 20).

Acte :	Délibération n° 08 du 24 juin 2025 (20250624_1DB08) : Restaurant scolaire municipal – Fixation des tarifs
Objet :	7.10 Divers

Sur avis du Comité Consultatif de Scolarité en date du 16 juin 2025, le Conseil Municipal unanime reconduit la grille tarifaire à effet de la rentrée scolaire 2025/2026.

Acte :	Délibération n° 09 du 24 juin 2025 (20250624_1DB09) : Culture – Concert inaugural de l’Orgue Cavaillé-Coll de l’église Sainte-Croix
Objet :	8.9 Culture

Dans l’objectif de la préparation du concert inaugural de l’Orgue Cavaillé-Coll de l’église Sainte-Croix suite à la restauration de celui-ci, le Conseil Municipal unanime autorise la signature de la Convention de prestation musicale avec Madame Sophie-Véronique CAUCHEFER-CHOPLIN – Organiste titulaire du grand orgue Cavaillé-Coll de l’église Saint-Sulpice de Paris – prévoyant notamment un cachet de 2.000,00 €.

Acte :	Délibération n° 10 du 24 juin 2025 (20250624_1DB10) : Rénovation de l’école berthelot – Demande(s) de subvention(s)
Objet :	7.5 Subventions

Considérant que les travaux de rénovation énergétique de l’école Berthelot sont éligibles à une aide financière de l’Etat au titre du Fonds vert et du Département au titre du Programme Reconquête Centre-Ville Centre-Bourg, le Conseil Municipal unanime approuve le plan de financement hors taxes d’un montant de 244.450,00 € et sollicite lesdits cofinanceurs pour un montant total de 171.115,00 €

Acte :	Délibération n° 11 du 24 juin 2025 (20250624_1DB11) : Cité scolaire Blaise de Vigenère – Refus de fermeture de classe
Objet :	9.4 Vœux et motions

Considérant les fermetures de classes prévues à la fois au Collège (une classe de 5^{ème}) et au Lycée Blaise de Vigenère (une classe de 2^{de} et, à terme, une classe de 1^{ère}), le Conseil Municipal unanime se déclare opposé à l’application de cette logique purement comptable qui risquerait de porter atteinte à la qualité de l’enseignement voire à la pérennité de l’Etablissement, et demande par ailleurs que soit revue la sectorisation des élèves qui le fréquentent.

Fait et dressé à Saint-Pourçain-sur-Sioule, le 25 juin 2025
en application des dispositions de l’article L.2121-25
du Code Général des Collectivités Territoriales



Le Maire,

Emmanuel FERRAND